

Le franc CFA : impact sur les taux d'inflation et de croissance des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sur la période 1999-2017

Henri-Louis VEDIE



Le franc CFA : impact sur les taux d'inflation et de croissance des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sur la période 1999-2017

Henri-Louis VEDIE

A propos d'OCP Policy Center

OCP Policy Center est un think tank marocain « policy oriented », qui a pour mission de contribuer à approfondir les connaissances et à enrichir la réflexion autour de questions économiques et de relations internationales revêtant un enjeu majeur pour le développement économique et social du Maroc, et plus largement pour celui du continent africain. À cet effet, le think tank s'appuie sur des productions analytiques indépendantes et un réseau de partenaires et de chercheurs de premier plan, dans l'esprit d'une plateforme ouverte de discussions et d'échanges.

Porteur d'une « perspective du Sud », celle d'un pays à revenu intermédiaire africain, sur les grands débats internationaux ainsi que sur les défis stratégiques auxquels font face les pays émergents et en développement, OCP Policy Center apporte une contribution sur quatre champs thématiques majeurs : agriculture, environnement et sécurité alimentaire; développement économique et social ; économie des matières premières ; et géopolitique et relations internationales.

Sur cette base, OCP Policy Center est activement engagé dans l'analyse des politiques publiques et dans la promotion de la coopération internationale favorisant le développement des pays du Sud. Un de ses objectifs est de contribuer à l'émergence d'une « Atlantique élargie », dont le potentiel reste très largement sous-exploité. Conscient que la réalisation de ces objectifs passe essentiellement par le développement du Capital humain, le think tank a pour vocation de participer au renforcement des capacités nationales et continentales en matière d'analyse économique et de gestion.

OCP Policy Center

Ryad Business Center – Aile Sud, 4^{ème} étage - Mahaj Erryad - Rabat, Maroc

Website : WWW.OCPCC.MA

Email : CONTACT@OCPCC.MA

Tél : +212 (0) 537 27 08 08 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

© OCP Policy Center. Tous droits réservés

Les vues exprimées ici sont celles des auteurs et ne doivent pas être attribuées à OCP Policy Center.

A propos de l'auteur, Henri-Louis VEDIE

Docteur d'Etat s sciences économiques (Paris Dauphine), et diplômé d'études supérieures de droit (Paris I), Henri-Louis VEDIE est Professeur émérite (Groupe HEC Paris). Il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages, dont les derniers ont été consacrés aux fonds souverains et à l'économie marocaine. Il compte, par ailleurs, de nombreuses contributions dans des ouvrages collectifs, sans oublier une importante série d'articles.

Résumé

Depuis plus de 70 ans, le franc CFA est la monnaie commune à quatorze pays du continent africain. Procéder à une comparaison entre les taux d'inflation et de croissance des pays membres de l'Union économique monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), permet d'analyser les taux d'inflation et de croissance d'une vaste région regroupant deux communautés : l'une, ayant choisi le franc CFA comme monnaie, composée de quatorze pays, essentiellement francophones, et l'autre, regroupant onze pays, souvent anglophones, n'ayant pas adhéré au système CFA, conservant ainsi leur propre monnaie nationale. Huit de ces Etats sont en Afrique de l'Ouest et les trois autres en Afrique centrale.

L'analyse de leurs taux de croissance et d'inflation sur la période 1999-2017, vérifie globalement la théorie des zones monétaires optimales de Robert Mundell et l'excellente maîtrise de leur taux d'inflation, comparée à la non maîtrise constatée dans ce domaine pour les onze pays de la même zone, n'ayant pas choisi le franc CFA comme monnaie commune. Autre constat, cette maîtrise de l'inflation n'a pas empêché ces quatorze pays CFA d'avoir une croissance, certes inférieure, mais légèrement, de celle des onze pays africains non CFA. Ces résultats confirment l'efficacité d'un système qui a beaucoup évolué depuis 1945, mais qui devra continuer à se réformer s'il veut conserver cette efficacité et s'élargir à d'autres pays.

Le franc CFA : impact sur les taux d'inflation et de croissance des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sur la période 1999-2017

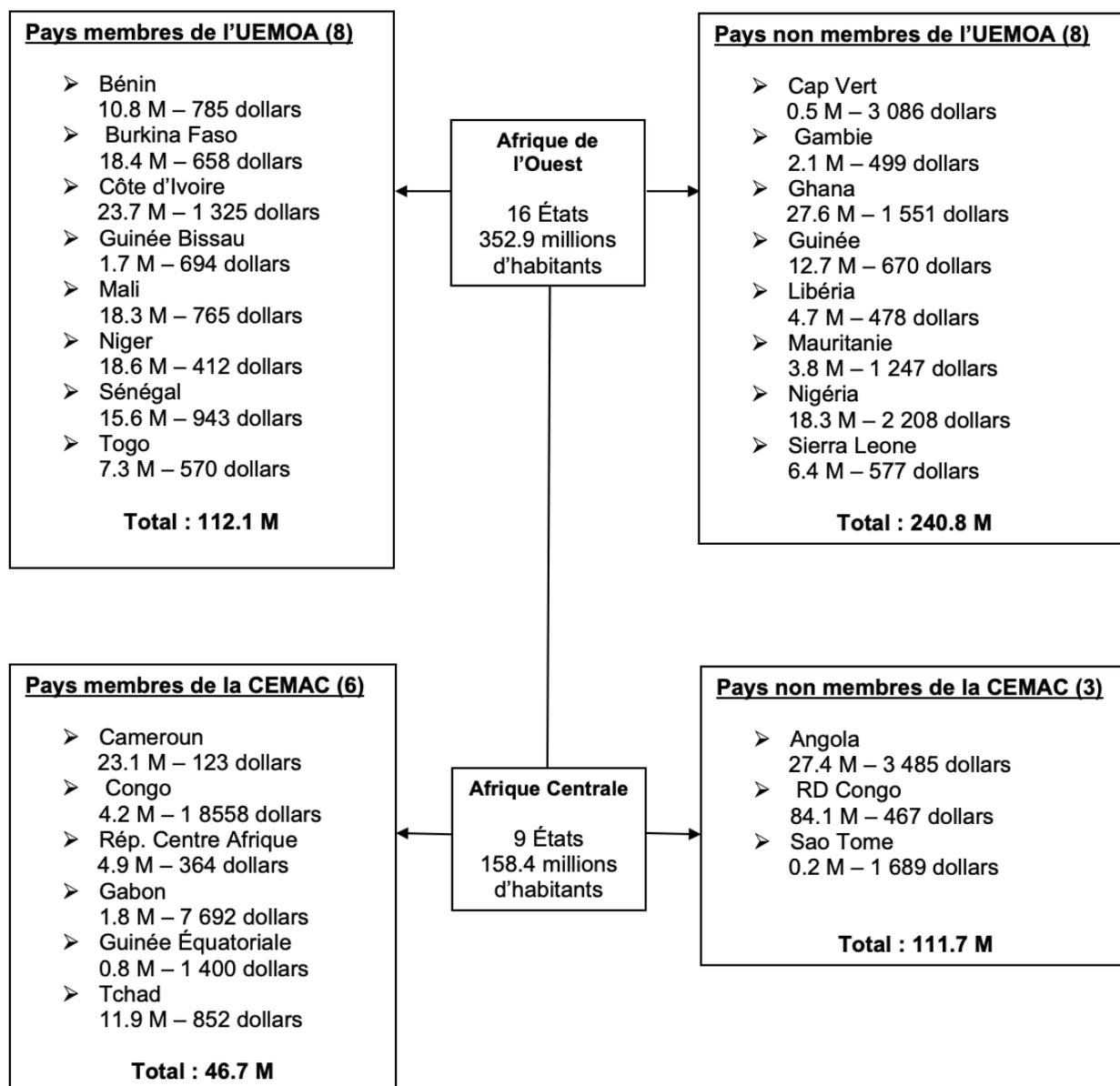
Depuis 1945, quatorze pays africains, ainsi que les Comores, ont le franc CFA comme monnaie commune, arrimée hier au franc, et depuis 1999 à l'euro. Pour autant, monnaie commune ne veut pas dire ici interchangeable. En effet, la zone franc CFA regroupe, dans les faits, trois devises dont la parité avec le franc et/ou avec l'euro est égale, mais rattachées à la communauté financière africaine de l'Afrique de l'Ouest (XOF), où à la communauté financière de l'Afrique centrale (XAF), ou encore à la communauté comorienne, dans le cadre du franc CFA comorien.

Dans le cadre de l'étude, nous nous limiterons au franc CFA, émis par la BCEAO (Afrique de l'Ouest) et au franc CFA émis par la BEAC (Afrique centrale), en nous interrogeant sur les conséquences économiques pour ceux qui ont fait le choix d'une monnaie commune et, à l'inverse, pour ceux qui ont préféré garder une monnaie nationale soumise aux fluctuations du marché.

Conséquences économiques donc, mais pas politiques comme, par exemple, celles de la souveraineté nationale. Aujourd'hui, parmi les détracteurs du franc CFA, beaucoup mettent en avant la perte de souveraineté nationale. Ce débat n'est pas nouveau, il est toujours très présent en Europe avec une monnaie unique partagée aujourd'hui par dix-huit pays de l'Union européenne (UE), opposant les Eurosceptiques aux partisans de la construction européenne. Respectable, le débat sur la souveraineté nationale l'est bien évidemment. Mais, cela relève du débat politique, géopolitique. Dans le cadre de cette étude, nous nous situons uniquement sur le plan économique.

Enfin, notre analyse va porter sur les résultats obtenus dans le domaine de l'inflation et de la croissance pour les Etats qui ont choisi le franc CFA, mais aussi pour ceux qui n'ont pas fait ce choix. L'analyse de ces résultats est facilitée par le fait que si quatorze Etats ont choisi le franc CFA, ils se regroupent au sein de deux entités : l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). A ces deux entités viennent s'ajouter celle constituée par l'Afrique de l'Ouest, regroupant les pays membres de l'UEMOA, en plus de huit autres, et celle de l'Afrique centrale, où se trouvent, outre les six pays membres de la CEMAC, trois autres Etats.

L'organigramme, ci-après, précise les vingt-cinq pays concernés, leurs populations respectives, ainsi que leur PIB/habitant. Les populations sont en millions, leur PIB/habitant en dollar (courant ou en PPA).



Ce sont, donc, vingt-cinq Etats, soit près d'un Etat sur deux du continent, regroupant 511.3 millions de personnes, environ un Africain sur deux, qui sont concernés directement ou indirectement par le franc CFA. Directement, avec quatorze d'entre eux ayant choisi cette monnaie commune, indirectement pour les onze autres, du fait de leur appartenance soit à l'Afrique de l'Ouest, soit à l'Afrique Centrale. Enfin, ces vingt-cinq pays ont chacun une frontière commune avec l'un des vingt-quatre autres.

La problématique de l'étude : savoir si les pays ayant choisi le franc CFA, en ont tiré avantage dans le domaine de l'inflation, sans pour autant être pénalisés dans leur croissance économique, par rapport aux onze autres Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale. Ce qui nous conduit à un rappel historique et théorique de ce que fut le franc CFA et de ce qu'il est aujourd'hui, des avantages théoriques, des inconvénients, aussi, pour ceux disposant d'une monnaie commune (I). Ensuite, dans le cadre de ces vingt-cinq Etats, nous analyserons l'évolution respective de leur taux d'inflation et de leur taux de croissance entre 1999 et 2017 (II). Enfin, à partir des conclusions de cette analyse, nous verrons ce qu'il faut penser des critiques, parfois, virulentes, que le franc CFA suscite, et des modifications éventuelles à apporter pour en améliorer la perception qu'en ont certains ou pour en corriger certains dysfonctionnements (III).

I – Rappel historique et théorique

A – Rappel historique

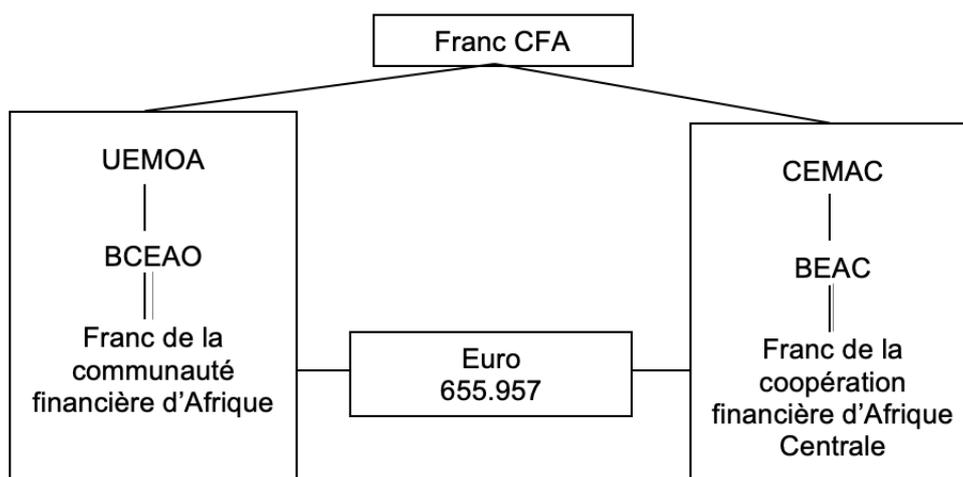
Le franc CFA est né en 1939, juste avant la Seconde Guerre mondiale, mais devra attendre le 26 décembre 1945, jour où la France ratifie les accords de Bretton Woods, et procède à sa première déclaration de parité au Fonds Monétaire International (FMI), pour exister officiellement. CFA signifie alors « Franc des colonies d’Afrique », la caisse centrale de la France d’Outre-mer est alors chargée de son émission. Un franc CFA ou comorien vaut alors, partout et toujours, 2 centimes français. Soit encore un franc français s’échangeant contre 50 francs CFA ou comoriens. Enfin, les initiales CFA désignent alors la « Communauté Financière d’Afrique » de sept Etats de l’Ouest mais aussi la « Coopération Financière de l’Afrique Centrale » pour six autres Etats.

En 1958, le franc CFA devient « Franc de la Communauté Française d’Afrique » et, déjà, certains y voient la pérennisation d’un certain colonialisme les conduisant à l’abandonner, comme le Mali, en 1962, et le Madagascar, en 1973. Mais, les difficultés économiques qu’ils vont rencontrer dans les années qui suivent leur départ vont conduire le Mali à réintégrer le système CFA en 1984. En 1985, la Guinée Equatoriale le rejoint, suivi de la Guinée-Bissau en 1997.

Avec l’abandon, par la France, du franc pour l’euro, la libre convertibilité du franc CFA est abolie. Et depuis le 1er janvier 1999, le franc CFA est arrimé à l’euro, avec une parité fixe : un euro égal 655.957 franc CFA. Cette nouvelle parité intègre la seule dévaluation que le franc CFA ait connue, celle du 11 janvier 1994, dévaluation de 50 %, avec désormais un franc CFA = 0.01 francs.

Aujourd’hui, huit Etats d’Afrique de l’Ouest /Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo forment l’Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). La Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) est l’institut d’émission du franc de la communauté financière d’Afrique.

Six autres Etats d’Afrique Centrale /République Centrafricaine, Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad forment la Communauté économique et monétaire de l’Afrique Centrale (CEMAC). La Banque des Etats de l’Afrique Centrale (BEAC) a en charge l’émission du franc de la coopération financière d’Afrique Centrale. Le schéma ci-après résume et précise ces différentes appellations, sachant qu’un franc de la communauté financière d’Afrique est égal à un euro divisé par 655.957, égal aussi à un franc de la coopération financière d’Afrique Centrale.



Ce rappel historique permet de constater :

- La possibilité de rentrer et de sortir facilement du système CFA : la Guinée et le Madagascar ont quitté le système CFA pour émettre des francs guinéens et des francs malgaches. Le Mali quitte le système en 1962 pour le réintégrer en 1984
- Le franc CFA ne concerne pas uniquement les pays francophones. La Guinée Equatoriale est de culture hispanisante (espagnole). La Guinée Bissau est de culture portugaise.
- D'autres pays africains utilisent une monnaie dénommée franc, sans qu'elle soit arrimée à l'euro, et sans faire donc partie du système CFA. C'est le cas du franc congolais, du franc djiboutien, arrimés au dollar américain, du franc guinéen dont le change est libre.
- Bien qu'ayant une même parité, le franc de la communauté financière d'Afrique et celui de la coopération financière d'Afrique Centrale ne sont pas interchangeables entre les pays membres de l'UEMOA et ceux de la CEMAC.

B – Rappel théorique

Jusqu'à son arrimage à l'euro, le franc CFA a bénéficié de la libre convertibilité, rendant possible l'échange du franc CFA entre toutes les monnaies, au cours d'un franc français égal à 50 francs CFA jusqu'en janvier 1994, puis d'un franc français égal à 100 francs CFA, suite à la dévaluation de 50 % du franc CFA en 1994. Depuis 1999, la libre convertibilité est abolie, le franc CFA n'étant plus arrimé au franc français, mais à l'euro. Rappelons, ici, les grands principes de la libre convertibilité, ses avantages et ses inconvénients (1), et ceux de la non-convertibilité qui caractérisent l'euro (2).

1 – Une libre convertibilité dans l'esprit des accords de Bretton-woods

Dans les pays membres de l'UEMOA et de la CEMAC, circulent des billets au nom et au graphisme différents, mais avec la même valeur par rapport au franc français. Imprimer du franc CFA revient alors à créer du franc français. La Banque de France va alors exercer un droit de réponse sur les politiques monétaires des pays africains concernés, mais aussi avoir l'obligation de leur fournir les devises nécessaires, en cas de besoin. Afin de faciliter l'ensemble des opérations, la Banque de France centralise les réserves de change de ces pays auprès du Trésor français, à partir d'un compte d'opération au nom de chacune des banques centrales. Ces comptes seront tantôt débiteurs, tantôt créditeurs, générant des mouvements d'intérêt.

Conséquence de cette situation, donnant souvent lieu à débat, les incidences de fluctuation du franc français sur la valeur du franc CFA. Et durant cette période, le franc français connaîtra de nombreuses dévaluations dans le cadre autorisé des accords de Bretton-woods. Quand le franc français était dévalué, toutes les autres monnaies convertibles devenaient plus chères, rendant pour les pays CFA leurs produits plus onéreux et leurs dettes en dollars plus coûteuses. En revanche, les exportations de la zone franc devenaient plus compétitives. Ces exportations concernaient principalement des produits agricoles de base (café, coton, bananes, bois, etc...), dont la demande n'était guère élastique, peu sensible, donc, aux variations de prix, rendant l'avantage concurrentiel relativement modeste pour les pays africains. A l'inverse, la France, avec des produits industriels dont l'élasticité des prix était plus forte, en tire davantage intérêt. A partir de 1999, une ère nouvelle s'instaure pour le franc CFA, celle de son arrimage avec l'euro. Pour mieux en comprendre les conséquences, on rappellera les grandes lignes des fondements théoriques de l'Union Monétaire Européenne, selon Robert Mundell, Prix Nobel d'Economie (1999).

2 – Mundell et la théorie des zones monétaires optimales

Ardent partisan de la monnaie unique et de l'euro, dont il est considéré comme le parrain, Robert Mundell va développer une analyse coût-bénéfice de l'union monétaire qui s'applique dans bien des domaines dans les pays de la zone CFA d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Parmi les avantages, la réduction des divers coûts de transaction liée à l'existence de monnaies différentes et un gain en liquidité de la monnaie unique, suite à l'élargissement de son aire de transaction. Côté désavantage, celui de la suppression de taux de change entre les différents pays adhérents à l'union monétaire et à la monnaie unique, lesquels taux de change absorbaient souvent les chocs asymétriques rencontrés dans ces pays. En conséquence, Mundell précise certains critères auxquels doit répondre, ou tendre, l'union monétaire, dont l'absence de chocs asymétriques fréquents et de grande ampleur et la liberté de circulation des facteurs de production.

Mais parmi les contraintes de la monnaie unique, c'est la nécessité de limiter l'inflation à son niveau le plus modeste, 2 %. Aussi, en arrimant le franc CFA à l'euro, la première question que l'on se pose est celle des incidences de cet arrimage sur le taux d'inflation des pays CFA d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest, comparé à celui des autres pays non CFA de la zone.

Enfin, autre question, en privilégiant directement, ou indirectement, des taux d'inflation bas, n'a-t-on pas sacrifié la croissance de ces pays?

II – Une efficacité certaine avec une inflation contenue

Notre démarche est celle de l'analyse statistique, sur la période 1999-2017 du taux d'inflation et du taux de croissance des vingt-cinq pays membres de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest.

A – Un taux d'inflation moyen de 2.45 % pour les pays membres de l'UEMOA et de la CEMAC

On trouvera dans les tableaux (1) et (2) suivants, les taux d'inflation des pays membres de l'UEMOA (tableau 1) et de la CEMAC (tableau 2). Les données retenues sont celles de la Banque Mondiale. Outre le taux d'inflation moyen sur la période 1999-2017, on y trouvera également le taux d'inflation moyen, et par pays, entre 2009-2017, permettant de connaître les incidences de la crise financière sur leurs taux d'inflation respectifs.

1 – Les pays membres de l'UMEOA

Tableau (1) : Taux d'inflation des huit pays membres de l'UMOA sur la période 1999-2007

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Moyenne année
1999	0.3	-1.0	0.7	-2.0	-1.2	-2.8	0.8	0.0	-0.6
2000	4.1	-0.3	2.5	8.6	-0.6	2.9	0.7	1.8	2.4
2001	3.9	5.0	4.3	3.3	5.1	4.0	3.0	3.9	4.0
2002	2.4	2.1	3.0	3.3	5.0	2.6	2.2	3.0	3.0
2003	1.4	2.0	3.3	-3.5	-1.3	-1.6	0.0	-0.9	0.0
2004	0.8	-0.4	1.4	0.8	-3.1	0.2	0.5	0.4	0.0
2005	5.3	6.4	3.8	3.2	6.9	7.7	1.7	6.8	5.2
2006	3.7	2.3	2.4	1.9	1.5	0.0	2.1	2.2	2.0
2007	1.2	-0.2	1.9	4.6	1.4	0.0	5.8	0.9	1.9
2008	7.9	10.6	6.3	10.4	9.0	11.3	5.7	8.6	8.7
2009	2.1	2.6	1.0	1.6	2.4	0.5	-2.2	3.3	1.4
2010	2.3	-0.7	1.2	2.5	1.1	0.8	1.2	1.8	1.2
2011	2.7	2.7	4.9	5.0	2.8	2.9	3.4	3.5	3.4
2012	6.7	3.8	1.3	2.1	5.4	0.4	1.4	2.6	2.9
2013	0.9	0.5	2.5	1.2	-0.6	2.2	0.7	1.7	1.1
2014	-1.0	-0.2	0.4	-1.5	0.8	-0.9	-1.0	0.2	-2.8
2015	0.3	0.1	1.2	1.4	1.4	1.0	0.1	1.8	0.9
2016	-0.9	-0.2	0.7	1.7	-1.8	0.1	0.8	0.8	0.1
2017	2.2	1.5	0.9	ND	0.2	1.0	1.5	2.5	1.2
Moyenne 1999-2017	2.4	-1.9	2.3	2.4	1.8	1.8	1.6	2.3	1.9
Moyenne 2009-2017	1.7	1.1	1.5	1.7	1.3	0.8	0.6	5.0	1.3

Source : Banque Mondiale

Avec 1.9 sur la période, les pays membres de l'UMOA obtiennent un taux d'inflation moyen particulièrement bas. Sur la seule période 2009-2017, le taux moyen se réduit à 1.3, ce qui traduit le faible impact de la crise financière sur ces pays. On soulignera enfin le caractère homogène de ces résultats : taux d'inflation compris entre 1.6 et 2.4 sur la période 1999-2017, et entre 0.6 et 1.5 sur la période 2007-2017.

2 – Les pays membres de la CEMAC

Tableau (2) : Taux d'inflation des six pays membres de la CEMAC sur la période 1999-2017

	Cameroun	République traficaine	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	
1999	1.8	3.2	4.1	-1.9	-0.3	-8.0	-0.8
2000	1.2	3.5	-0.9	0.5	4.8	3.8	2.1
2001	4.4	4.0	0.0	2.1	8.8	12.4	5.2
2002	2.8	3.0	4.3	0.0	7.6	5.2	3.8
2003	0.6	-3.3	-0.6	2.2	7.3	1.7	2.4
2004	0.2	3.6	2.4	0.4	4.2	5.3	2.6
2005	2.0	4.1	3.0	3.7	5.6	7.8	4.3
2006	5.1	4.4	6.5	-1.4	4.4	8.0	4.5
2007	0.9	5.1	2.6	5.3	2.8	-8.9	2.5
2008	5.3	9.0	7.3	5.2	6.5	10.3	7.9
2009	3.0	2.9	7.4	1.8	4.7	9.9	4.9
2010	1.2	3.5	0.4	1.4	7.8	-2.0	2.0
2011	2.9	5.0	0.7	1.2	4.0	-3.7	1.8
2012	2.9	3.8	6.1	2.6	3.6	14.1	5.5
2013	1.9	2.7	6.1	0.5	2.9	0.1	2.3
2014	1.9	2.5	0.0	4.6	4.3	1.7	2.5
2015	2.8	1.5	4.5	-0.3	1.6	3.6	2.2
2016	0.8	1.7	4.5	2.1	1.4	-1.1	1.7
2017	0.6	3.8	1.8	2.5	ND	0.2	1.7
Moyenne 1999-2017	2.1	3.7	2.9	1.7	4.6	3.1	3.0
Moyenne 2009-2017	2.0	3.0	3.5	1.8	3.8	2.5	2.0

Source : Banque Mondiale

Même si le taux d'inflation moyen progresse de 1.1 sur la période 1999-2017, il continue de baisser d'un point sur la seule période 2009-2017. Là encore, les résultats sont homogènes de 1.7 à 4.6 sur la période 1999-2017, et de 1.8 à 3.8 sur la période 2009-2017.

Pour les quatorze pays, le taux d'inflation moyen est donc de 2.45 % sur l'ensemble de la période, et de 1.65 % sur la période 2009-2017. Ces résultats sont d'autant plus à souligner qu'ils prennent en compte la crise financière de 2008, seule année où le taux d'inflation atteint un niveau inhabituel, pour redescendre

ensuite très rapidement. Pour ces pays, l'arrimage du franc CFA à l'euro a permis d'avoir des taux d'inflation très bas, leur permettant également de montrer leur résilience à la crise financière

B – Un taux d'inflation moyen de 18.6 % pour les onze pays non membres de l'UEMOA et de la CEMAC

Voir les tableaux 3 et 4.

1 – Les huit pays d'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA

Tableau (3) : Taux d'inflation des pays de l'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA

	Cap Vert	Gambie	Ghana	Guinée	Libéria	Mauritanie	Nigéria	Sierra Leone	Moyenne 1999-2017
1999	4.9	3.8	12.4	ND	ND	4.0	6.6	34.6	11.0
2000	-2.4	0.8	25.2	ND	ND	3.2	6.9	-0.8	5.4
2001	3.3	4.4	32.9	ND	14.1	4.7	18.8	2.1	14.1
2002	1.8	8.6	14.8	ND	10.3	3.8	12.5	3.2	7.8
2003	1.1	17.3	26.6	ND	7.8	5.1	14.0	7.6	12.2
2004	-1.2	14.2	15.6	ND	10.8	10.3	15.0	14.1	11.2
2005	0.4	4.8	15.1	31.6	7.3	12.5	17.0	12.0	14.3
2006	5.3	2.0	10.9	34.6	7.3	6.2	8.2	9.5	10.5
2007	4.4	5.3	10.7	22.8	11.3	7.2	5.3	11.6	9.8
2008	6.7	4.4	16.5	18.3	17.3	7.3	11.5	3.5	10.7
2009	0.9	4.5	19.2	4.8	7.4	8.2	15.5	9.2	7.4
2010	2.0	5.0	10.7	15.4	7.2	6.2	13.7	16.6	9.6
2011	4.4	4.7	8.7	21.3	8.4	5.6	10.8	6.7	8.8
2012	2.5	4.2	9.1	15.2	6.8	4.9	12.2	6.5	7.6
2013	1.5	5.7	11.6	11.8	7.5	4.1	8.4	5.5	7.0
2014	-0.2	5.9	15.4	9.7	9.2	3.5	8.0	4.6	7.0
2015	0.1	6.8	17.1	8.1	7.7	0.4	9.0	6.6	6.9
2016	-1.4	7.2	17.4	8.1	8.8	1.4	15.6	10.8	8.4
2017	3.8	8.3	12.3	8.5	12.8	2.9	16.4	17.2	12.9
Moyenne 1999-2017	2.0	6.2	15.9	16.1	9.5	5.0	11.6	9.5	9.2
Moyenne 2009-2017	1.5	5.8	13.6	11.4	8.4	4.1	11.7	9.3	8.2

Source : Banque Mondiale

Sur la période 1999-2017, le taux moyen d'inflation de ces huit pays est de 9.2, soit quatre fois supérieur à celui des quatorze pays CFA. Outre ce taux élevé, on notera que la baisse observée sur la période 2009-2017 est modeste, diminution d'un point. Ce qui frappe ici, c'est l'homogénéité du taux annuel, tous pays confondus, étant, à l'exception de l'année 2000, compris entre 7 % et 12.9 %. Cette homogénéité relative est à comparer avec la diversité constatée selon les pays : 2 % au Cap Vert, 15.9 % au Ghana, 11.6 % au Nigéria, etc... Ici, la crise financière semble avoir eu peu d'impact sur les taux d'inflation des pays concernés.

2 – Les trois pays d'Afrique centrale non membres de la CEMAC

Tableau (4) : Taux d'inflation des trois pays d'Afrique centrale non membres de la CEMAC

	Angola	Congo RD	Sao Tome principe	Moyenne par année
1999	248.0	28.4	12.7	96.0
2000	324.0	51.3	12.2	129.0
2001	152.0	35.9	9.2	65.7
2002	108.0	3.1	10.1	40.4
2003	98.0	1.2	9.7	36.3
2004	43.0	0.4	13.2	18.8
2005	22.0	2.1	17.1	13.7
2006	13.0	1.3	23.6	12.6
2007	12.2	1.7	18.5	10.7
2008	12.0	1.7	31.9	15.2
2009	13.0	0.3	16.9	10.0
2010	14.0	0.7	13.3	9.3
2011	13.0	1.5	14.3	9.6
2012	10.0	0.9	10.6	7.1
2013	9.0	1.6	8.0	6.2
2014	7.0	3.7	6.9	5.8
2015	10.0	1.0	5.2	5.4
2016	32.4	18.2	5.4	18.5
2017	32.0	49.8	3.2	28.3
Moyenne 1999-2017	60.0	10.7	12.7	28.0
Moyenne 2009-2017	15.6	8.6	9.3	11.1

Source : Banque Mondiale

Dans ces trois pays, c'est le grand écart permanent. En Angola, cela va de 7.0 %, en 2014 à 324.0 % en 2000, au Congo le minimum (0.3 % en 2009) connaît un pic à 51.3 % en 2000. Même constat à Sao Tome, avec des écarts allant de 5.4 %, en 2016, à 12.2 %, en 2000. Par contre, la situation s'améliore très

sensiblement à partir de 2009, avec une moyenne de 11.1%, sur la période 2009-2017.

C – Taux de croissance moyen de 4.35 % pour les pays membres de l'UEMOA et de la CEMAC

1 – Les pays membres de l'UEMOA

Tableau (5) : Taux de croissance des huit pays membres de l'UEMOA sur la période 1999-2007

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Moyenne année
1999	5.3	7.4	1.6	1.0	5.7	-0.5	6.3	2.4	3.6
2000	5.8	1.8	-2.0	5.4	0.0	-1.4	3.0	-0.7	1.4
2001	5.3	6.6	0.1	2.1	15.3	7.1	4.5	-1.6	4.9
2002	4.6	4.3	-1.6	-0.9	3.1	2.9	0.6	-0.9	1.5
2003	3.4	7.8	-1.3	0.5	9.1	5.3	6.6	4.9	4.5
2004	4.4	4.4	1.2	2.7	1.5	0.1	5.8	2.1	2.7
2005	1.7	8.6	1.7	4.2	6.5	4.5	5.6	1.1	4.2
2006	3.9	6.2	1.5	2.3	4.3	5.8	2.4	4.0	8
2007	5.9	5.6	1.7	3.2	3.4	3.1	4.9	2.2	3.7
2008	4.8	8.0	2.5	3.2	4.7	9.5	3.0	2.2	4.8
2009	2.3	2.9	2.4	3.3	4.6	-0.7	2.4	3.5	2.5
2010	2.1	5.3	2.0	4.6	5.4	8.3	4.1	3.9	4.4
2011	2.9	6.6	-4.3	8.0	3.2	2.2	1.7	4.8	3.1
2012	4.8	6.4	10.7	-1.7	-0.8	11.8	4.4	4.8	5.0
2013	7.1	5.8	8.8	3.2	2.3	5.2	3.4	3.9	4.9
2014	6.3	4.3	8.7	0.9	7.0	7.1	4.0	5.8	5.5
2015	2.0	3.8	8.8	6.1	5.5	4.3	6.4	5.3	5.2
2016	3.9	5.9	8.3	6.2	5.8	4.9	6.7	5.3	5.8
2017	5.5	6.7	7.9	5.9	5.3	4.8	6.7	5.5	6.0
Moyenne 1999-2017	4.3	5.7	3.0	3.1	4.8	4.4	4.3	2.9	4.1
Moyenne 2009-2017	4.1	5.3	5.9	4.0	4.2	5.3	4.4	4.2	4.6

Source : Banque Mondiale

L'analyse du tableau (5) permet de constater une croissance moyenne de 4.1 % sur la période 1999-2017, contre 4.6 %, sur la seule période 2009-2017. Les accidents de croissance constatés sont souvent la

conséquence de problèmes liés à la situation intérieure des pays concernés, comme en Côte d'Ivoire sur la période 1999-2011, ou au Togo sur la période 1999-2008.

2 – Les pays membres de la CEMAC

Tableau (6) : Taux de croissance des pays de la CEMAC sur la période 1999-2017

	Cameroun	République centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	Moyenne année
1999	4.2	3.6	-2.3	-8.9	-25.0	0.0	-4.0
2000	3.5	2.4	7.5	-1.8	18.2	-0.8	4.8
2001	4.3	4.4	3.8	2.1	63.3	11.6	14.9
2002	4.2	3.6	4.5	-0.2	19.4	8.4	6.6
2003	4.5	-5.3	0.8	2.2	13.9	14.7	5.1
2004	6.7	5.9	3.4	0.7	37.9	33.6	14.7
2005	2.0	0.9	7.7	2.6	16.7	17.3	7.8
2006	3.4	4.7	6.2	-2.8	7.7	0.6	3.3
2007	4.9	4.6	-1.5	6.0	15.2	3.2	5.9
2008	3.4	2.0	5.5	-3.3	17.7	3.0	5.8
2009	2.1	1.7	8.7	0.1	1.3	4.2	3.0
2010	3.4	3.0	3.4	7.0	-8.9	13.5	3.5
2011	4.1	3.3	3.4	7.0	6.5	0.0	4.0
2012	4.5	4.1	3.8	5.2	8.3	8.8	5.7
2013	5.4	-3.6	3.4	5.6	-4.1	5.7	2.0
2014	5.8	1.0	6.7	4.3	0.4	6.9	4.1
2015	5.6	4.8	2.6	3.8	-9.0	2.7	1.7
2016	4.4	4.5	-2.8	2.0	8.5	-6.2	-0.1
2017	3.1	4.3	-4.5	ND	3.2	-2.9	0.6
Moyenne 1999-2017	4.1	2.6	3.1	1.9	9.1	6.5	4.6
Moyenne 2009-2017	4.2	2.5	2.7	3.3	0.7	3.6	2.8

Source : Banque Mondiale

De 1999 à 2017, la moyenne du taux de croissance est de 4.6 %, mais se réduit à 2.8 %, sur la période 2009-2017. Entre 1999 et 2017, le meilleur élève /toutes choses égales par ailleurs/ est la Guinée équatoriale, le plus mauvais étant le Gabon. A l'inverse de beaucoup d'autres, le Cameroun connaît une croissance régulière, de faible amplitude le plus souvent, allant de 3 à 5 %. La dégradation constatée entre 2009-2017

est principalement due aux performances médiocres constatées en Guinée équatoriale et au Tchad. Dans ces deux pays, il faut en rechercher l'origine dans la situation politique intérieure du pays.

D – Taux de croissance moyen de 5.1 % pour les pays non membres de l'UEMOA et/ou de la CEMAC

1 – Les pays d'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA

Tableau (7) : Taux de croissance des huit pays d'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA

	Cap Vert	Gambie	Ghana	Guinée	Libéria	Mauritanie	Nigéria	Sierra Leone	Moyenne année
1999	11.2	6.4	4.4	3.8	21.7	7.7	0.4	-1.9	6.7
2000	14.2	5.5	3.7	2.3	28.6	-0.4	5.3	6.6	8.2
2001	2.2	5.8	4.0	3.6	2.9	2.0	4.1	-6.3	2.2
2002	5.2	-3.2	4.5	5.1	3.7	0.6	3.7	26.4	5.7
2003	4.1	6.8	5.2	1.2	-30.1	5.9	10.3	9.3	1.5
2004	10.1	7.0	5.6	2.3	2.6	5.7	33.9	6.5	9.2
2005	6.9	-0.9	5.9	2.9	5.2	8.9	3.4	4.5	4.6
2006	7.9	1.1	6.4	1.1	8.0	18.8	8.1	4.2	6.9
2007	15.7	3.6	4.3	6.8	9.5	2.8	6.8	8.0	7.1
2008	6.6	5.7	4.1	4.1	7.1	1.6	6.2	5.3	5.7
2009	-1.2	6.4	4.8	-1.0	5.3	-1.0	6.9	3.1	2.1
2010	1.4	6.5	7.9	4.8	6.1	4.7	7.8	5.3	5.5
2011	3.9	-4.2	14.0	5.6	8.2	4.7	4.8	6.3	5.4
2012	1.0	5.6	9.2	5.9	7.9	5.7	4.2	15.1	6.8
2013	0.8	4.7	7.3	3.9	8.7	6.0	5.3	20.7	7.1
2014	0.6	0.9	3.9	3.7	0.7	5.5	6.3	4.5	3.2
2015	1.0	4.3	3.8	3.8	0.0	1.4	2.6	-20.5	-0.4
2016	3.8	2.2	3.7	10.4	-1.6	2.0	-7.6	6.0	3.1
2017	3.8	3.5	8.5	12.7	2.4	3.5	0.8	4.1	4.9
Moyenne 1999-2017	5.2	3.5	5.3	4.3	5.1	4.5	6.2	5.6	5.0
Moyenne 2009-2017	1.6	3.3	5.6	5.5	4.1	3.6	4.1	4.3	4.6

Source : Banque Mondiale

Le géant africain nigérien, avec 6.2 % de croissance moyenne, réalise la meilleure performance des huit qui, par ailleurs, obtiennent des résultats homogènes avec six pays ayant un taux de croissance supérieur ou égal à 4.5 %, même si ce taux baisse sur la période 2009-2017, du fait des mauvaises performances du

Nigéria et du Cap Vert. Par contre, deux pays semblent progresser sensiblement, le Ghana et la Guinée, le premier étant, sur la période 1999-2017, le plus régulier.

2 – Les pays d’Afrique Centrale non membres de la CEMAC

Tableau (8) : Taux de croissance des trois pays d’Afrique centrale non membres de la CEMAC sur la période 1999-2017

	Angola	Congo RD	Sao Tome principe	Moyenne par année
1999	2.2	-4.2	ND	-1.0
2000	3.0	-6.9	ND	-1.9
2001	4.2	-2.1	ND	1.0
2002	13.6	2.9	2.3	6.2
2003	4.5	5.5	6.5	5.5
2004	10.2	6.7	3.8	6.9
2005	20.9	6.1	7.0	11.3
2006	18.1	5.3	9.1	10.8
2007	23.1	6.2	3.2	10.8
2008	13.8	6.2	8.1	9.3
2009	2.4	2.8	2.4	2.5
2010	3.4	7.0	6.6	5.6
2011	3.8	6.8	4.3	4.9
2012	5.1	7.0	3.1	5.0
2013	6.8	8.4	4.8	6.6
2014	4.7	9.4	6.5	6.8
2015	3.0	6.9	3.8	4.5
2016	-0.8	2.3	4.1	0.8
2017	0.7	3.7	5.8	3.4
Moyenne 1999-2017	7.5	4.2	3.8	5.2
Moyenne 2009-2017	3.2	6.0	4.6	4.6

Source : Banque Mondiale

Avec 5.2 % de moyenne, les trois pays obtiennent le taux de croissance le plus élevé, grâce principalement au taux de croissance de l’Angola. Moyenne qui se réduit à 4.6%, si on prend en compte la période 2009-2017, du fait de la mauvaise performance de l’Angola dont le taux de croissance est plus que divisé par deux. Par contre, la moyenne de croissance progresse au Congo RD et à Sao Tome Principe.

Le tableau (9), ci-après, fait la synthèse des résultats obtenus par ces vingt-cinq pays dans le domaine de l’inflation et de la croissance, sur la période 1999-2017.

Tableau (9) : Taux moyen d'inflation et de croissance des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, membres et non membres de l'UEMOA et de la CEMAC

Pays	Taux d'inflation		Taux de croissance	
	1999-2017	2009-2017	1999-2017	2009-2017
Membres de l'UEMOA	1.90 %	1.30 %	4.10	4.60
Membres de la CEMAC	3.00 %	2.00 %	4.60	2.80
Moyenne	2.45 %	1.65 %	4.35	3.70
Non membres de l'UEMOA	9.20 %	8.20 %	5.00	4.60
Non membres de la CEMAC	28.00 %	11.10 %	5.20	4.60
Moyenne	18.60 %	9.60 %	5.10	4.60

III – Un système appelé à se réformer

L'analyse de l'inflation et de la croissance des vingt-cinq pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, depuis l'arrimage du franc CFA à l'euro, montre que les pays ayant choisi cette monnaie ont fait le bon choix. Ce qui ne veut pas dire que le système ne doit pas évoluer, bien au contraire.

A – Des résultats économiques qui témoignent de l'efficacité du système

Avec un taux d'inflation moyen de 1.9 %, pour les pays membres de l'UEMOA, et de 3 % pour ceux de la CEMAC, il n'y a pas de débat, si on les compare aux 9.2 % des pays d'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA et aux 28 % des pays d'Afrique Centrale non membres de la CEMAC. Et ce d'autant plus que ces résultats remarquables n'ont pas empêché les pays membres de l'UEMOA de connaître une croissance de 4.1 %, contre 4.6%, pour ceux de la CEMAC. Certes, ces taux de croissance sont inférieurs de 0.9 % à ceux des pays d'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA, et de 0.6 % à ceux des pays d'Afrique centrale non membres de la CEMAC. Mais, l'écart constaté est trop faible pour considérer que le système CFA a pénalisé la croissance des pays concernés.

Cette absence d'inflation, la solidité du franc CFA avec une parité fixe, est un atout pour ces pays, contrairement à ce que certains ont pu écrire. Ceci pour deux raisons principales : l'inflation pénalise toujours les plus pauvres et une monnaie forte, à parité fixe, est dans la plupart des cas préférable, à l'inverse, pour les pays dont la balance est déficitaire.

1 – l'inflation : une malédiction pour les plus pauvres

Parmi les quatorze pays CFA, huit ont un PIB par habitant inférieur à 1 000 dollars US, dont le Niger (412 dollars), la République centrafricaine (364 dollars US) et le Togo (570 dollars US). Certes, deux de ces pays ont un PIB par habitant très important, la Guinée équatoriale (14 000 dollars) et le Gabon (7 692 dollars). Mais pour ces derniers, malgré un PIB/habitant très élevé en Guinée équatoriale et élevé au Gabon, 50 % au moins de la population est en dessous du seuil de pauvreté. Dans ces pays, si l'absence d'inflation ne les rend pas plus riches, elle n'accroît pas leur pauvreté, pour autant, ce qui serait le cas avec le retour de l'inflation. Aussi, les taux d'inflation à deux chiffres observés dans les pays d'Afrique de l'Ouest et

d’Afrique centrale non CFA accentuent la pauvreté des pays, comme la Gambie (PIB par habitant de 499 dollars US), le Libéria (478 dollars US par habitant), la RD Congo (467 dollars US par habitant), etc...

2 – L’absence d’inflation : la garantie d’une monnaie forte et stable

Parmi les reproches faits au franc CFA, celui d’être surévalué et de pénaliser les pays pour ce qui est de leurs exportations. Ceci est vrai pour les pays exportateurs, dont la balance commerciale est excédentaire. Mais, c’est tout le contraire pour les pays dont la balance commerciale est déficitaire et plus structurellement déficitaire. Or, parmi les vingt-cinq pays d’Afrique centrale et d’Afrique de l’Ouest, quatre seulement ont une balance excédentaire : le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria et l’Angola. Pour les vingt-et-un autres, la balance est très souvent déficitaire, voire structurellement déficitaire. Aussi, pour ces pays, une monnaie forte c’est d’abord payer moins cher leurs importations, souvent indispensables à leur développement. C’est pourquoi, on peut considérer que pour les douze pays CFA n’ayant pas de balance excédentaire, un franc CFA fort et stable allégera leur balance commerciale. Et cela sans pénaliser le retour ou la pérennisation d’une croissance en marche.

Contrairement à l’analyse de l’ancien Ministre Togolais, Kako Nubukjo, pour qui la stabilité des prix rend plus attractive la pratique de l’importation aux dépens de la production locale, nous pensons que rien ne laisse penser que la dévaluation d’une monnaie permet de doper les exportations au point de compenser le surcoût qui en découle, pour des importations le plus souvent incompressibles en volume.

Par conséquent, l’arrimage du franc CFA à l’euro dans un système de change fixe a incontestablement été un succès et n’a pas été le ralentisseur de croissance, comme dénoncé par certains. S’il y a eu, parfois, ralentissement conjoncturel de croissance, il faut en chercher les causes ailleurs : insécurité, corruption, népotisme de certains, cours des matières premières, etc... Cela ne veut pas dire pour autant qu’il ne faut rien changer, comme le rappelle Dominique Strauss Kahn dans une tribune : « Zone franc, pour une émancipation au bénéfice de tous ».

B – La Zone franc : un système en constante évolution

Le rappel historique de l’histoire du franc CFA montre que si l’acronyme CFA reste toujours le même, le système de la Zone franc n’a cessé d’évoluer depuis 1945 et doit, bien sûr, continuer de le faire.

Evolution dans son appellation : franc des colonies d’Afrique, puis franc de la communauté française d’Afrique, etc... Evolution dans le nombre de pays adhérents au système : certains partent définitivement, d’autres partent pour y revenir. Evolution dans son principe de convertibilité : hier celui d’une libre convertibilité, aujourd’hui convertibilité abolie. Evolution dans son ancrage et sa parité : ancrage avec le franc français hier, avec l’euro aujourd’hui.

L’évolution est au cœur de ce système. Mais, avant de voir quelles pourraient être, dans l’immédiat, ses nouvelles évolutions, encore faut-il rappeler certaines vérités, comme l’a fait Dominique Strauss Kahn.

1 – Les vérités de Dominique Strauss-Kahn

On insistera, ici, essentiellement sur celle qui va à l’encontre des critiques de certains experts africains, considérant que la France s’enrichit avec les réserves CFA déposées auprès de sa banque centrale, ainsi que sur les acquis des unions monétaires africaines.

Concernant la détention de réserves monétaires africaines par le trésor français, elles sont la contrepartie du risque financier assumé par la France, comme le sont les réserves euros, déposées auprès de la Banque centrale européenne. Dans le cas du franc CFA, la France, rappelle-t-il, assure seule le risque financier du système, sans rémunération quelconque. Et il est regrettable que l'opinion africaine n'accorde guère de crédit à cette couverture gratuite du risque lié au système. Et ce, d'autant plus que l'avantage tiré de la parité fixe CFA/euro ne profite bien sûr pas qu'à la France mais s'étend aux autres pays de la Zone euro.

S'agissant des acquis incontournables du système, cela concerne la maîtrise de l'inflation et l'arrimage à une grande monnaie internationale qui ne saurait être remise en cause.

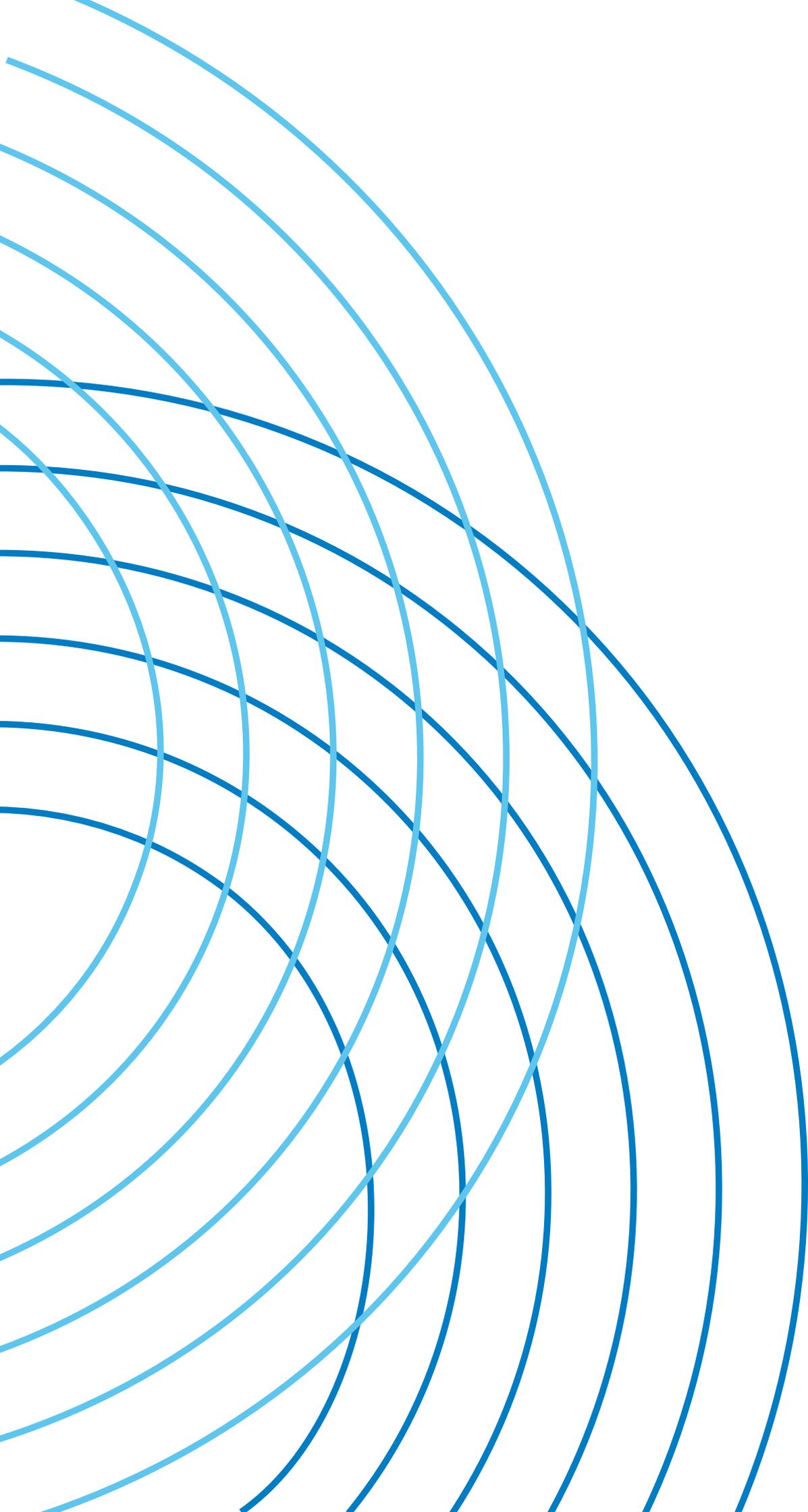
2 – Quelles réformes ?

Celles-ci ne doivent bien sûr pas se réduire ou se limiter aux symboles comme celui d'abandonner l'appellation franc CFA, même si cela ferait taire certaines critiques, injustifiées, d'un retour à un quelconque néo-colonialisme avec l'arrimage du franc CFA à l'euro. Pourquoi alors ne pas le dénommer euro-CFA, qui sur le fonds, reconnaissons-le, ne changerait rien.

Beaucoup plus importante nous semble être la faiblesse de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Région de traditions d'échanges, l'Afrique de l'Ouest connaît aujourd'hui encore un marché commun inachevé. Toute décision/action permettant son achèvement ira dans le bon sens. De même, en Afrique centrale, régions de forêts, aux échanges traditionnellement limités, le marché commun demeure essentiellement nominal, sous l'empire de la rente pétrolière. Toute action visant à en diminuer l'importance ne pourra être que profitable au système.

Enfin, pour moderniser la Zone franc et le système CFA, il faudra revoir la réattribution des sièges détenus par la France dans les conseils d'administration des banques centrales africaines, l'ouvrant davantage à des administrateurs issus d'autres pays européens, si l'ancrage du franc CFA demeure l'euro. Toujours si l'ancrage demeure l'euro, ce que nous souhaitons, on peut imaginer alors la tenue d'un sommet annuel Union européenne (Zone euro) / Afrique (Zone franc), montrant que l'ancrage CFA n'est pas seulement français, mais européen. Certains experts vont plus loin, proposant d'ancrer le franc à un panel de monnaies tenant compte des différents partenaires commerciaux. Pour nous, ce n'est pas l'urgence du temps présent. Et cela compliquerait un système que certains critiquent déjà pour son opacité.

A travers les critiques faites au franc CFA, on retrouve un débat ancien, celui qui oppose monétaristes et keynésiens, avec une seule question, celle de savoir qui sera le plus profitable pour dynamiser l'économie africaine, une inflation modérée ou une forte inflation ? La réponse à cette question ne saurait se résoudre au seul débat franc CFA, disparition du franc CFA. La seule certitude du système CFA, est son efficacité dans la lutte contre l'inflation. C'est un résultat essentiel à défaut d'être suffisant.







OCP Policy Center

Ryad Business Center – South 4th
Floor – Mahaj Erryad - Rabat Morocco

Website: WWW.OCPPC.MA

Email: CONTACT@OCPPC.MA

Phone: +212 5 37 27 08 08

Fax: +212 5 37 71 31 54